



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB - 28.04.2020

Numéro de publication: AB01-0000005483

Canton: VD

Entité de publication:

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Demande d'octroi de permis concernant la durée du travail isobar technologies SA

isobar technologies SA

CHE-102.310.653

Avenue de l'Avant-Poste 4

1005 Lausanne

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)

art. 14 et 15 de l'ordonnance 1 relative à la loi sur le travail (OLT 1)

No de référence: 20-000439

N° d'établissement: 63390909

Pan d'entreprise: Infrastructure Management et projet application informatique (logiciel) : intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les équipements, réseaux et applications informatiques chez leurs clients en Suisse Romande, cantons ZH et BS

Motif: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques (art. 28, al. 1 OLT 1)

Personnel: 120 H, 20 F

Validité: 01.04.2020 – 01.04.2023

Complément à l'autorisation: Renouvellement

Autorisation pour: VD

Toute personne dont les droits ou obligations sont affectés par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et qui est habilitée à faire recours peut, dans les dix jours suivant la publication de la demande, consulter le dossier auprès du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Conditions de travail, protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne, après s'être annoncée au préalable par téléphone au 058 462 29 48.